

**CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
CATHOLIQUE**

# **Collège Saint-Augustin ENGHIEN**

## **Grilles Horaires**



**Année Scolaire 2011 - 2012**



## Quelques indications pour lire la brochure

Dans la brochure que vous venez de recevoir, vous trouverez les grilles horaires existantes pour chacun des degrés.

Ces grilles seront en vigueur à partir de septembre 2011, sauf modifications de dernière minute, indépendantes de notre volonté.

Bonne lecture.

Benoit PLETINCKX,

Principal.



***Je vais vous confier  
ces enfants non pour soupeser plus tard la somme  
de leurs connaissances  
mais pour me réjouir avec vous de  
la qualité de leur ascension.  
A. de Saint-Exupéry, Citadelle.***

# L'A.S.B.L. Collège Saint-Augustin organise

- **La Maison Saint-Augustin**

- 1<sup>er</sup> degré mixte de l'Enseignement secondaire**

- 1<sup>res</sup> années : 1C (commune), 1D (différenciée) et 1S (année complémentaire)*

- 2<sup>e</sup> années : 2C (commune), 2D (différenciée) et 2S (année complémentaire)*

- avec possibilité d'immersion linguistique en néerlandais.*

- **Le Collège Saint-Augustin**

- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés mixtes de l'Enseignement secondaire Général de Transition**

- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> années : anglais 4h grec 4h latin 4h économie 4h sciences 3h/5h*

- 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années : langues 6h/10h grec 4h latin 4h économie 4h*

- sciences 3h/6h mathématique 4h/6h*

- avec possibilité d'immersion linguistique en néerlandais.*

- **L'Institut Saint-Augustin**

- ❖ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés mixtes de l'Enseignement secondaire Technique**

- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> années de transition : sciences économiques appliquées*

- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> années de qualification : - électromécanique*

- techniques sociales et d'animation*

- 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années de qualification : - électricien automaticien*

- techniques sociales*

- technicien commercial*

- ❖ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés mixtes de l'Enseignement secondaire Professionnel**

- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> années : - mécanique polyvalente*

- travaux de bureau*

- 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années : - mécanicien d'entretien*

- auxiliaire administratif et d'accueil*

- 7<sup>e</sup> année B : - mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques*

- gestionnaire de très petites entreprises*



Premier degré commun <u>Avec C.E.B.</u>			<b>DEUXIEME DEGRE: Options</b>	<b>TROISIEME DEGRE: Options</b>	<b>PERFECTIONNEMENT</b>
	TECHNIQUE →	ELECTROMECHANIQUE SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES TECHNIQUES SOCIALES ET D'ANIMATION	ELECTRICIEN(-NE) AUTOMATICIEN (-NE) TECHNICIEN(-NE) COMMERCIAL(-E) TECHNIQUES SOCIALES		
	GENERAL →	ECONOMIE-ANGLAIS LATIN-ANGLAIS LATIN-GREC LATIN-SCIENCES LATIN-MATHEMATIQUE SCIENCES-ANGLAIS	ECONOMIE-ANGLAIS LATIN-ANGLAIS LATIN-GREC LATIN-SCIENCES LATIN-MATHEMATIQUE MATHEMATIQUE-ANGLAIS MATHEMATIQUE-SCIENCES SCIENCES-ANGLAIS		
	PROFESSIONNEL →	MECANIQUE POLYVALENTE TRAVAUX DE BUREAU	MECANICIEN(-NE) D'ENTRETIEN AUXILIAIRE ADMINISTRATIF(-VE) ET D'ACCUEIL	MECANICIEN DES MOTEURS DIESELS ET ENGIN HYDRAULIQUES GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	
	<b>Premier degré différencié</b> <u>Sans C.E.B.</u>				

\* Passage possible si l'élève vient de 1D



# Grilles Horaires du 1er Degré



<b>Premier degré de base : Première année commune 1C</b>					
<b>FORMATION COMMUNE : 28 h</b>					
Religion	2				
Français	6				
Étude du milieu	4				
Langue moderne I : néerlandais	4				
Mathématique	4				
Sciences	3				
Éducation physique	3				
Éducation artistique : musique	1				
Éducation par la technologie	1				
<b>ACTIVITES COMPLEMENTAIRES : 4 h</b>					
	<b>N° 1</b>	<b>*N°2</b>	<b>N°3</b>	<b>N°4</b>	<b>N°5</b>
Latin	2	2	2	-	-
Atelier de conversation : néerlandais	-	1	-	-	-
Sciences	-	-	-	1	-
Mathématique	-	-	1	1	-
Socio-économie	1	-	-	-	1
Informatique	-	-	-	1	1
Électricité	-	-	-	-	1
Activités artistiques : dessin	1	1	1	1	1
<b>REMEDATIONS, ACTIVITES DE SOUTIEN</b>					
<b>0 à 2 h</b>					
<b>Total</b>	<b>32 à 34 h</b>				

\*N° 2 : cette option est réservée à l'enseignement en immersion néerlandais. Sous réserve de modifications légales et de contraintes organisationnelles, nous comptons organiser deux classes en immersion linguistique néerlandais en septembre 2011 (Néerlandais-EDM-Sciences-AC).

<b>Premier degré de base : Année complémentaire 1S</b>	
Religion catholique	2
Français	5
Étude du milieu	2
Mathématique	6
Sciences	2
Langue moderne I : néerlandais	6
Éducation physique	3
Atelier d'expression et de communication	2
Éducation par la technologie : travaux « nature »	2
Activités artistiques	2
<b>Total</b>	<b>32</b>

<b>Premier degré de base : Deuxième année commune 2C</b>						
<b>FORMATION COMMUNE : 28 h</b>						
Religion Catholique	2					
Français	5					
Étude du milieu	4					
Langue Moderne I : Néerlandais	4					
Mathématique	5					
Sciences	3					
Éducation physique	3					
Éducation par la technologie	1					
Éducation artistique : Dessin	1					
<b>ACTIVITES COMPLEMENTAIRES : 4 h</b>	<b>N° 1</b>	<b>*N°2</b>	<b>N°3</b>	<b>N°4</b>	<b>N°5</b>	<b>°N°6</b>
Latin	2	2	-	-	-	-
Initiation à la culture antique (Grèce)	1	1	-	-	-	-
Sciences	-	-	2	-	-	-
Dessin scientifique	-	-	1	-	-	-
Socio-économie	-	-	-	2	-	-
Informatique	-	-	-	1	-	2
Électricité	-	-	-	-	2	-
Mécanique	-	-	-	-	1	-
Activités sportives	-	-	-	-	-	2
Atelier de conversation : Néerlandais	1	1	1	1	1	-
<b>REMIATIONS, ACTIVITES DE SOUTIEN</b>	<b>0 à 2 h</b>					
<b>Total</b>	<b>32 à 34 h</b>					

\*L'option n° 2 est uniquement réservée aux élèves ayant suivi une 1C dans l'enseignement immersif.

°L'option n° 6 est uniquement réservée aux élèves ayant suivi une 1S.

<b>Premier degré de base : Année complémentaire 2S</b>	
Religion catholique	2
Français	5
Étude du milieu	4
Mathématique	5
Sciences	3
Langue moderne I : néerlandais	4
Éducation physique	3
<b>Remédiations</b>	
Français	2
Mathématique	2
Néerlandais	2
<b>Total</b>	<b>32</b>





# Grilles Horaires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Degrés d'Enseignement Général



**2<sup>e</sup> DEGRE DE TRANSITION**  
**ENSEIGNEMENT GENERAL**  
**3<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> ANNEES**

	I*	II*	III*	IV	V
	Economie Anglais	Latin Anglais	Latin Grec	Latin Sciences	Sciences Anglais
<b>Formation commune</b>					
Religion	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2
Mathématiques	5	5	5	5	5
Langue moderne I : Néerlandais	4	4	4	4	4
Éducation physique	2	2	2	2	2
Sciences	3	3	3	5	5
<b>Formation optionnelle</b>					
Langue moderne II : Anglais	4	4	-	-	4
Sciences économiques	4	-	-	-	-
Latin	-	4	4	4	-
Grec	-	-	4	-	-
<b>Activités complémentaires</b>					
Dessin scientifique	-	-	-	1	1
Informatique	-	-	-	1	1
<b>Total</b>					
	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

(\*) Ces options sont proposées avec ou sans immersion néerlandais. Elles peuvent donc être choisies par les élèves qui ont suivi un enseignement en immersion néerlandais au premier degré et qui souhaitent le poursuivre au deuxième degré. Dans ce cas, les cours de géographie, de sciences et de néerlandais sont dispensés en langue néerlandaise.

**3<sup>e</sup> DEGRE DE TRANSITION**  
**ENSEIGNEMENT GENERAL**  
**5<sup>e</sup> ET 6<sup>e</sup> ANNEES**

	I <sup>1(F2)</sup> Économie Anglais	II <sup>1(F2)</sup> Latin Anglais	III <sup>1(F2)</sup> Latin Grec	IV <sup>1(F2)</sup> Latin Math	V Latin Sciences	VI Math Sciences	VII <sup>1(F2)</sup> Math Anglais	VIII Sciences Anglais
<b>Formation commune</b>								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Éducation physique	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Formation optionnelle en langues modernes</b>								
Langue moderne I : Néerlandais	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue moderne II : Anglais	4	4	-	4	-	-	4	4
Langue moderne III : Anglais <sup>2(F2)</sup>	-	-	4	-	4	4	-	-
Langue moderne III : Espagnol	4	4	-	-	-	-	4	4
<b>Formation optionnelle obligatoire</b>								
Mathématique	4	4	4	6	4	6	6	4
Sciences	3	3	3	3	6	6	3	6
Latin	-	4	4	4	4	-	-	-
Grec	-	-	4	-	-	-	-	-
Sciences économiques	4	-	-	-	-	-	-	-
<b>Activités complémentaires</b>								
Néerlandais : Communication & Expression	1	1	1	1	1	1	1	1
Mathématiques : Études supérieures	-	-	-	1	-	1	1	-
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

<sup>1(F2)</sup> Ces options sont proposées avec ou sans immersion néerlandais. Elles peuvent donc être choisies par les élèves qui ont suivi un enseignement en immersion néerlandais au deuxième degré et qui souhaitent le poursuivre dans les mêmes filières au troisième degré. Dans ce cas, les cours de géographie, de sciences et de néerlandais sont dispensés en langue néerlandaise. Si, faute de moyens, les options *Latin-mathématiques en immersion* et *Mathématiques-anglais en immersion* ne sont pas organisées, les élèves seront invités à faire le choix d'une autre option.

<sup>2(F2)</sup> Les élèves qui choisissent les options IV, V et VI ont un cours de Langue moderne II ou III selon qu'ils ont suivi ou pas de l'anglais au 2e Degré.



Grilles Horaires  
des 2e et 3e Degrés  
d'Enseignement Technique et Professionnel



# Enseignement Technique

## Secteur Economique

<b>2e Degré de transition</b> <b>Sciences économiques appliquées</b>	<b>3<sup>e</sup></b> <b>année</b>	<b>4<sup>e</sup></b> <b>année</b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	5	5
Langue moderne I : Néerlandais	4	4
Mathématique	5	5
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Education scientifique	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Comptabilité et informatique de gestion	4	4
Sciences économiques	4	4
<b>3. Formation Complémentaire</b>		
Anglais	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
<b>3e Degré de qualification</b> <b>Technicien(-ne) commercial(-e)</b>	<b>5<sup>e</sup></b> <b>année</b>	<b>6<sup>e</sup></b> <b>année</b>
<b>1. Formation obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	4	4
Mathématique	2	2
Sciences humaines	2	2
Sciences et Technologies	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Techniques de vente et de marketing	5	-
Activités – Techniques comptables : Entreprises	3	-
Informatique de gestion	4	-
Communication professionnelle	2	-
Exercices pratiques de vente et de gestion	-	7
Activités d’insertion professionnelle	-	4
Langue moderne I : Néerlandais	3	3
Langue moderne II : Anglais	3	3
Questions économiques, juridiques et sociales	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

# Enseignement Technique

## Secteur Industriel

<b>2e Degré de qualification</b> <b>Electromécanique</b>	<b>3<sup>e</sup></b> <b>année</b>	<b>4<sup>e</sup></b> <b>année</b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	4	4
Langue Moderne I : Néerlandais	2	2
Mathématique	4	4
Sciences humaines	2	2
Sciences et Technologies	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Mécanique	4	4
Electricité	4	4
Travaux pratiques		
- Mécanique	4	-
- Electricité	4	-
- Electromécanique	-	8
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
<b>3<sup>e</sup> Degré de qualification</b> <b>Electricien(-ne) automaticien(-ne)</b>	<b>5<sup>e</sup></b> <b>année</b>	<b>6<sup>e</sup></b> <b>année</b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	4	4
Mathématiques	4	4
Sciences humaines	2	2
Sciences et Technologies	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Dessin technique	4	4
Electricité	2	2
Laboratoire	4	4
Travaux pratiques	6	6
<b>3. Formation Complémentaire</b>		
Langue moderne I : Néerlandais	1	1
Langue moderne III : Anglais	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

## Enseignement Technique : Secteur Social

<b>2e Degré de qualification</b> <b>Techniques sociales et d'animation</b>	<b>3<sup>e</sup></b> <b>année</b>	<b>4<sup>e</sup></b> <b>année</b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	4	4
Langue Moderne : Néerlandais	2	2
Sciences humaines	2	2
Education physique	2	2
Mathématique	2	2
<b>2. Formation optionnelle</b>		
Français : Expression	2	2
Expression – Communication	4	2
Initiation à la vie professionnelle et sociale	2	3
Education à la santé	2	3
Sciences appliquées	2	2
Enquêtes, Visites, Séminaires	2	2
Traitement de textes	2	2
<b>3. Formation Complémentaire</b>		
Secourisme	2	2
Sciences	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
<b>3e Degré de qualification : Techniques sociales</b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français	4	4
Sciences humaines	2	2
Sciences et Technologies	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Psychologie appliquée	3	3
Formation sociale	3	3
Education à la santé	2	2
Techniques informatiques appliquées	4	4
Enquêtes, Visites, Séminaires	2	2
Langue moderne : Néerlandais	2	2
Langue moderne : Anglais	2	2
<b>3. Formation complémentaire</b>		
Expression – Communication	2	2
Mathématique	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

## Enseignement Professionnel : Secteur Industriel

<b>2e Degré de qualification : Mécanique polyvalente</b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>		
Religion	2	2
Français et Formation humaine	3	3
Mathématique	2	2
Education physique	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>		
Dessin technique	4	4
Technologie d'usinage	2	2
Technologie de soudage	2	2
Travaux pratiques		
- ajustage-montage	2	2
- usinage	8	8
- soudage	4	4
<b>3. Formation Complémentaire</b>		
Français : Expression orale et écrite	1	1
Electricité	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

<b>3e Degré de qualification : Mécanicien(ne)</b> - d'entretien en 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> - des moteurs diesels et engins hydrauliques en 7 <sup>e</sup>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>	<b>7<sup>e</sup></b>
<b>1. Formation Obligatoire</b>			
Religion	2	2	2
Français	4	4	4
Sciences humaines	2	2	2
Sciences et Technologie	2	2	2
Education physique	2	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>			
Dessin technique	3	3	-
Technologie	4	4	-
T.P. d'usinage – montage	9	9	-
T.P. Soudage	4	4	-
T.P. Garage	-	-	8
Labo diesel	-	-	4
Labo électricité	-	-	3
Labo pneumatique et hydraulique	-	-	4
<b>3. Formation Complémentaire</b>			
T.P. Mécanique automobile	2	2	-
T.P. Garage	2	2	-
T.P. Hydraulique - Pneumatique	-	-	3
Mathématique		-	2
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

## Enseignement Professionnel : Secteur Economique

<b>2e Degré de qualification : Travaux de Bureau</b>	<b>3<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	
<b>1. Formation Obligatoire</b>			
Religion	2	2	
Français et Formation humaine	3	3	
Mathématique	2	2	
Education physique	2	2	
<b>2. Formation Optionnelle</b>			
Technique d'accueil	4	4	
Langue Moderne : Néerlandais	4	4	
Economie de l'entreprise	4	4	
Techniques de secrétariat	4	4	
Informatique appliquée	6	6	
<b>3. Formation Complémentaire</b>			
Langue moderne : Anglais	2	2	
Français : Expression orale et écrite	1	1	
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	
<b>3e Degré de qualification</b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>6<sup>e</sup></b>	<b>7<sup>e</sup></b>
- Auxiliaire administratif(-ve) et d'accueil en 5 <sup>e</sup> & 6 <sup>e</sup>	année	année	année
- Gestionnaire de très petites entreprises en 7 <sup>e</sup>			(*)
<b>1. Formation Obligatoire</b>			
Religion	2	2	2
Français	4	4	4
Sciences humaines	2	2	2
Sciences et Technologie	2	2	2
Education physique	2	2	2
<b>2. Formation Optionnelle</b>			
Technique d'organisation	6	4	-
Outils et applications bureautiques	6	4	-
Activités d'insertion professionnelle	2	2	-
Langue moderne : Néerlandais	4	2	-
Gestion commerciale – Législation	-	-	4
Comptabilité et informatique de gestion	-	-	6
Stages	-	8	10
<b>3. Formation Complémentaire</b>			
Activités techniques comptables	1	1	-
Mathématique appliquée	1	1	-
Langue moderne II : Anglais	2	2	2
Néerlandais	-	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

(\*) En cas de réussite, l'élève obtiendra le certificat fédéral de connaissance de gestion de base pour se lancer comme indépendant. L'option est "ouverte" à tous les élèves en possession d'un diplôme de 6<sup>e</sup>.



## A Q U I S'ADRESSER ?



### DIRECTION

#### *Principal*

***M. Benoît PLETINCKX***

Principal et Administrateur-délégué de l'A.S.B.L.  
Organisation générale du CES et Relations extérieures  
Administration : documents élèves, professeurs  
Coordination Enseignement fondamental et secondaire

#### *Direction du 1er Degré*

***M. Jean-Marc DANEL***

Vie scolaire : aspects pédagogiques, contacts avec les parents, les élèves,  
horaire des cours et de la journée.

#### *Direction des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Degrés*

***M. Jean-Claude PIERRE***

Vie scolaire : aspects pédagogiques, contacts avec les parents, les élèves,  
horaire des cours et de la journée.

***Adjoints à la direction :*** Mme Natalie VERCRUYSSÉ  
M. Renato PROCUREUR

### ADMINISTRATION ET ECONOMAT

Mme Pascale LETOUCHE	Secrétariat de direction.
Mme Martine DECOURTY	Procure, Organisation et coordination matérielle.
Mme Christelle SIXTE	Finances, Comptabilité, Facturation élèves.

### VIE SCOLAIRE

Mme Anne DENEGRE	Responsable informatique Centre Cyber Média
Mme Fabienne MICHEL	Secrétariat de Direction : Elèves.
M. Luc VERSET	Préfet d'éducation : Discipline, Coordinations éducateurs, Accidents et Assurances

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## 1. PERMANENCES

Pendant les vacances, une permanence est assurée du **01 juillet au 08 juillet 2011 et du 16 août au 31 août 2011** (sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

Cette permanence a lieu **de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures** au Collège Saint-Augustin, 1 Chaussée d'Ath à Enghien.

## 2. NOUVEAUX ELEVES : PROCEDURE D'INSCRIPTION

### 2.1 Elèves de 1<sup>re</sup> année

- a) Avoir rentré le document d'inscription (Annexe 1), d'inspection médicale scolaire (Annexe 3) et le choix des langues (Annexe 9). Les demandes qui n'ont pu être rencontrées sont mises en liste d'attente et seront prises en considération en fonction des éventuels désistements.
- b) Avoir pris connaissance des cinq documents auxquels nous vous demandons d'adhérer dans le cadre du Décret « Missions » et avoir renvoyé ou déposé à l'attention du secrétariat le document « Inscription ou réinscription au Collège Saint-Augustin à Enghien (A.S.B.L.)».
- c) Avoir complété et nous faire parvenir pour le 13 mai 2011 l'annexe de couleur rose (Annexe 2).
- d) Nous fournir pour le 04 juillet 2011 au plus tard les documents suivants :
  - Le C.E.B. (certificat d'étude de base) : le document original est une obligation légale !
  - L'attestation de suivi de langue moderne : le document original est une obligation légale !

N.B. : pour les élèves inscrits à l'Ecole Saint-Nicolas à Enghien et à l'Ecole Saint-Sauveur à Petit-Enghien, les écoles se chargeront de nous transmettre ces documents.
---

- Une photocopie du bulletin de 6<sup>e</sup> Primaire.
- Une photocopie de la carte d'identité ou, à défaut, un certificat de nationalité.
- Deux photos format carte d'identité.

### REMARQUES IMPORTANTES :

1. **L'ensemble de ces documents nous permettra de rendre officielle et légale l'inscription de votre enfant. C'est pourquoi, nous insistons pour qu'ils nous parviennent aux échéances indiquées.**  
**Nous vous remercions pour votre compréhension et votre diligence.**
2. Dans le courant du mois d'août (après le 15 août), nous vous ferons parvenir les renseignements quant à l'organisation de l'année scolaire 2011-2012

## **2.2 Elèves de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année**

- a) Les demandes qui n'ont pu être rencontrées sont mises en liste d'attente et seront prises en considération en fonction des éventuels désistements. L'école prend alors immédiatement contact avec vous pour vous indiquer la suite de la procédure. Il vous faudra rentrer immédiatement le document d'inscription (Annexe 1), d'inspection médicale scolaire (Annexe 3) et le choix des langues (Annexe 9).
- b) Avoir pris connaissance des cinq documents auxquels nous vous demandons d'adhérer dans le cadre du Décret « Missions » et renvoyer immédiatement le document « Inscription ou réinscription au Collège Saint-Augustin à Enghien (A.S.B.L.) ».
- c) Avoir complété et nous faire parvenir l'annexe déterminant le choix des options.
- d) Nous fournir dans les plus brefs délais les documents suivants :
  - Une photocopie du bulletin.
  - Une photocopie de la carte d'identité ou, à défaut, un certificat de nationalité.
  - Deux photos format carte d'identité.

### **REMARQUE IMPORTANTE :**

**Le choix de l'option vous est garanti dans la limite des places disponibles.**

## **3. POUR LES ELEVES QUI SUIVAIENT DEJA LES COURS DANS L'ECOLE**

### **3.1 Passages de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup>, de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> en 5<sup>e</sup>, de 6<sup>e</sup> en 7<sup>e</sup> année :**

- Le document distribué dans les classes dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre doit être rentré par l'intermédiaire de votre enfant qui le remettra à son professeur titulaire.
- Le cas échéant, il pourra être modifié lors de la réunion de parents de fin d'année et être remis avant le 04 juillet 2011.

### **3.2 Passages de 3<sup>e</sup> en 4<sup>e</sup> année : aucun document à rentrer, sauf si vous envisagez un changement d'orientation.**

### **REMARQUE IMPORTANTE :**

**Si le talon réponse que vous nous avez remis garantit une priorité d'inscription au Collège, le choix d'option sera fonction de nos disponibilités et du nombre d'élèves déjà inscrits dans celle-ci. Il est donc prudent de choisir l'option le plus rapidement possible et au plus tard le 04 juillet. Au-delà de cette date, nous ne pouvons plus vous garantir une priorité dans l'option choisie.**

---

# BOURSE DES LIVRES D'OCCASION

**Quand ?**      **LE VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2011**  
**de 20h00 à 22h00**

(date sous réserve de modification)

**Où ?**                                      dans la salle d'étude du collège

ENTREE PAR LA COUR DE RECREATION

au pavé de Soignies

**Comment ?** - Des membres de l'Association des Parents seront présents pour organiser les échanges et les ventes.

- Nous proposons d'appliquer les tarifs suivants :

- 60% du prix neuf pour les livres en très bon état.
- 40% du prix neuf pour les livres usagés.

- Soignez les livres : effacez les annotations, etc.

- Informez-vous sur les livres qui seront utilisés.

☞ Infos disponibles sur le site de l'école pendant les vacances

☞ Permanences à l'école : du 1<sup>er</sup> au 8 juillet et du 16 août au 31 août  
de 9h à 13h et 15h à 19h.

## Au collège, nous vivons ensemble en adhérant à la charte du respect.....

### 1. La parole

Je m'exprime sans crainte, sans vulgarité, sans agressivité, sans blesser l'autre.

Je communique avec gentillesse et politesse. Dans le respect de la parole de l'autre, je prends le temps de l'écouter.

### 2. Le devoir de parole

L'indifférence est complice de la violence.

Je m'engage à briser la loi du silence si je suis témoin ou victime d'actes de violence ou de manipulations.

### 3. L'accès au savoir

L'école est une chance que j'ai. Je dois la garder sans la gâcher.

Je donne le meilleur de moi-même et j'effectue les choix nécessaires pour réussir mon travail.

### 4. Les différences

J'accepte l'autre dans ses différences liées à sa religion, sa famille, sa couleur, son physique, sa culture ...

Nous sommes tous égaux au plus profond de nous-mêmes.

### 5. Le respect de soi

Je gère mes émotions, mes problèmes et mes conflits par le dialogue sans avoir recours à la violence physique, verbale ou mentale.

### 6. Le cadre de vie

Je respecte tous ceux qui oeuvrent pour mon bien-être au quotidien ainsi que les espaces et le matériel mis à ma disposition.

### 7. Le respect mutuel

Quels que soient mon âge, mes capacités physiques et intellectuelles, ma fonction dans l'école, j'accueille et je respecte l'autre comme je lui demande de me respecter et de m'accueillir.

### 8. L'aide et l'entraide

Dans un esprit de solidarité et de bienveillance, j'aide les autres dans la mesure de mes possibilités.

Je n'ignore personne. Je demande aux autres d'agir de même à mon égard.

### 9. L'honneur, la confiance, la conscience

Je m'engage à être honnête dans mes actes et mes paroles pour être reconnu(e) comme une personne fiable.

J'accorde ma confiance aux autres avec prudence et en toute conscience.

### 10. La citoyenneté

Je me défends sans agresser, en respectant les règlements et les lois. Je suis responsable de mes actes, de mes choix, de mes paroles

A mon niveau, je participe à la construction d'une société juste où chacun trouve sa place et s'épanouit.

## ... et avec le souci des générations futures

Depuis 1996, le Collège Saint-Augustin d'Enghien s'est engagé dans le projet « Ecoles pour demain » initié par l'asbl Coren dans le but d'entraîner la communauté scolaire à des comportements plus respectueux de l'environnement.

Consignés dans une charte environnementale, les objectifs se sont étoffés au fil des ans : mise sur pied d'une politique de gestion des déchets, attributions d'heures NTPP pour la gestion du projet, maîtrise de la consommation énergétique et des ressources naturelles, lutte contre les gaspillages, actions propretés et initiatives dans le domaine de la mobilité.

La population scolaire s'est largement développée ces dernières années mettant d'autant plus en évidence la **nécessité de règles de vie respectueuses de l'environnement et des personnes**. Le Collège a fait un pas supplémentaire et significatif dans la même direction et a mis en place un système de management environnemental répondant aux normes ISO 14001 et s'engageant le projet agenda 21

Concrètement, cela veut dire que **nous nous engageons** à :

- respecter les lois et règlements en matière d'environnement ;
- économiser les différentes formes d'énergie (électricité, gaz, mazout) ;
- limiter notre consommation de ressources naturelles (eau et papier) ;
- limiter et gérer les déchets produits dans tous nos secteurs d'activités ;
- développer une politique d'achat « durable » ;
- informer et sensibiliser la communauté scolaire sur la politique environnementale et les actions menées ;
- évaluer l'impact des mesures prises et si nécessaire apporter les mesures correctives.

Nous voulons particulièrement :

- favoriser la mobilité ;
- proposer une alimentation saine et équilibrée ;
- introduire des produits issus du commerce équitable ;
- améliorer la propreté dans l'école ;



**Le respect de la Création et de ses ressources fait partie intégrante de notre projet éducatif chrétien : si à l'échelle de l'école, chacun, à quelque niveau qu'il se situe, essaie d'intégrer dans son comportement et dans ses décisions la composante environnementale, nous sommes convaincus que non seulement nous vivrons mieux ensemble, mais que nous aurons contribué à léguer aux générations futures un environnement de qualité en leur garantissant en plus des ressources naturelles en suffisance.**